



RÈGLEMENT COURSE NATURE DES 3 ETANGS

Article 1 : Le Running Club de Colombier Saugnieu organise le DIMANCHE 25 octobre 2026 sa course nature des 3 étangs, **11^{ème} EDITION**

Article 2 : La course se déroule sur 2 parcours :

Un parcours de 10.6 km et un parcours de 21.3 km.

Le départ est donné à 9h00 pour le 21km et à 9h30 pour le 10.6 km à partir de la route de PONT DE CHERUY (lieu-dit MONCUL) à Colombier-Saugnieu (69124). Les 2 parcours se séparent **au km 8.5 environ**.

Article 3 : Les parcours sont tracés en terrains variés incluant routes et chemins. Sur le parcours, chaque participant doit respecter les règles du code de la route et les principes de sécurité routière. Le parcours sera balisé et sécurisé : il est toutefois important de rester dans les zones dédiées aux coureurs.

Article 4 : Chaque participant doit s'inscrire auprès de l'organisation avec le bulletin complet, le règlement et un **certificat médical PPS pour les personnes majeures**.

Pour les mineurs, l'inscription devra être faite avec un questionnaire de santé + autorisation parentale conformément à la réglementation.

Toute inscription est définitive et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.

Arrêt des inscriptions 8h30 le jour de la course, sous réserve des dossards restants. La course est limitée à **800 inscrits**.

Un médecin et une équipe de secouristes seront présents sur place.

Distance	Par courrier	Par internet	Sur place
10.6 kms	14€	14€	20€
21.3 kms	17€	17€	20€

La course 10.6 kms est réservée aux coureurs nés en **2010** et avant (à partir de CADETS)

La course 21.3 kms est réservée aux coureurs nés en **2008** et avant (à partir de JUNIORS)



Article 5 : Remise des dossards le dimanche matin de 7h10 à 8h30 pour le 21 km et jusqu'à 9h00 pour le 10.6 km. Le dossard devra être positionné de manière visible sur l'abdomen.

Les 500 premiers inscrits se verront remettre un cadeau souvenir.

Le dossard donne accès aux ravitaillements situés sur le parcours et à l'arrivée.

Article 6 : Remise des prix : 11h30 pour les 2 formats

Les lots ne seront remis qu'aux personnes présentes.

Seront récompensés :

Les 3 premiers hommes et 3 premières femmes de chaque course et le premier de chaque catégorie.

Article 7 : Des équipes de secouristes seront présentes durant l'épreuve ainsi qu'un médecin

Article 8 : Chaque participant se doit d'avoir un comportement éco responsable, en ne laissant aucun déchet dans la nature. Utiliser les poubelles mises à sa disposition au ravitaillement. Les organisateurs se réservent le droit de mettre 'hors course' les coureurs qui ne respecteraient pas cette consigne.

Article 9 : L'association Running Club de Colombier-Saugnieu a souscrit une assurance de responsabilité civile couvrant l'organisation de cette manifestation. Les participants ne sont pas couverts individuellement par l'organisation pour leur responsabilité personnelle, ainsi que pour leurs dommages corporels. Il appartient à chaque participant de se couvrir pour ses propres dommages.

Article 10 : Les temps sont relevés par un système de chronométrage à puce pour l'ensemble des courses.

Article 11 : Des cyclistes en VTT ouvriront et fermeront le parcours.

Article 12 : Fin de la sécurisation du parcours 12h00.

Article 13 : L'inscription donne droit aux organisateurs à exploiter toutes les photos et vidéos réalisées le jour de la course. Si vous souhaitez refuser ce droit, vous devez le faire savoir au moment de l'inscription.

Article 14 : 3 courses seront ouvertes aux enfants nés entre 2012 et 2019 à 11h.

Les distances seront de 960m (2017 à 2019), 1340m (2015 à 2016) et 1750m (2012 à 2014).

Les 3 premiers garçons et 3 premières filles de chaque course seront récompensés sur le podium.